

Grand Prix de la Créativité RH 2020

En partenariat avec **MONSTER**

Le Grand Prix de la Créativité RH organisé par l'ACCE, en partenariat avec **Monster**, récompense l'audace et la créativité des entreprises et de leurs agences conseil en Communication et marketing Ressources Humaines.

Recrutement, engagement des collaborateurs, marque employeur, qualité de vie au travail... autant de sujets d'actualité qui mobilisent les acteurs des Ressources Humaines et de la Communication avec, chaque année, plus de 100 projets proposés aux jurys.

Leur point commun ? Ils sont tous « très créatifs » et s'adressent aux collaborateurs (actuels et futurs) de l'entreprise.

Déroulé

- 01** Dépôt des candidatures
du 15 novembre 2019 au 10 janvier 2020
- 02** Jurys / Sélection par catégorie
de fin janvier à fin février
- 03** Les dossiers sélectionnés par les jurys sont pitchés par les agences devant un Grand Jury pour décrocher le prix or, argent, ou bronze
- 04** Cérémonie de remise des prix fin mars

À remplir

Agence conseil :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tel :

E-mail :

Personne à laquelle adresser le dossier de participation :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tel :

E-mail :



Inscription par catégorie

Cocher les catégories sélectionnées et noter le nom des annonceurs.

Pour toute question relative au choix de catégorie, vous pouvez envoyer un e-mail à contact@legrandprixdelacreativiterh.com

Campagne de recrutement	Conduite du changement	Vidéo	Dispositif réseaux sociaux	Diversité et inclusion
.....
Edition & Magazine	Engagement des collaborateurs	Événement interne / externe	Information auprès des collaborateurs	Marque employeur
.....
Onboarding	Qualité de vie au travail	Relations écoles	Site & Appli	Développement des compétences et parcours collaborateurs
.....

Frais de participation

Frais de participation par projet :

350€ HT (agences adhérentes ACCE) X =

700€ HT (agences non adhérentes) X =

Tarif pour un même projet déposé dans une catégorie supplémentaire (3 catégories max.)

200€ HT (agences adhérentes ACCE) X =

400€ HT (agences non adhérentes) X =

Comment participer ?

- Il est possible de présenter un même projet dans plusieurs catégories.
- La fiche de présentation de projet vous sera adressée dès réception de la fiche d'inscription par e-mail et de son règlement par chèque ou par virement.
- En plus de la fiche de présentation de projet (présentation de l'annonceur, présentation du projet, partis-pris stratégiques et créatifs, déploiement et impact), il sera demandé une courte vidéo de présentation (2 minutes maximum).

Contact

contact@legrandprixdelacreativiterh.com

+33 (0) 6 37 97 92 46

@ACCE_Aссо



Catégorie :

Nom de l'annonceur :

Nom de l'agence :

Nom du projet :

Votre dossier doit comporter cette fiche et la vidéo de présentation de votre projet, et doit être envoyé à contact@legrandprixdelacreativiterh.com au plus tard le 10 janvier 2020 :

- Mention : Le nom de votre agence ne doit pas apparaître
- Durée : 2 minutes maximum
- Format : .mov

Présentation de l'annonceur :

Présentation du projet :

Partis-pris stratégiques et créatifs :

Déploiement et impact :